

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Décembre 2017

Le classement de la Tunisie parmi les dix premiers pays du monde, considérés comme des lieux d'évasion fiscale a engendré de nombreuses protestations de la part de différentes parties : la partie gouvernementale a protesté contre ce classement et a estimé que le dossier était vicié et nécessite une révision et un suivi ainsi que l'intention des autorités tunisiennes expertes de mettre un terme à ces fausses allégations et à la campagne de dénégation que subit la Tunisie surtout durant cette période économique critique.

De nombreux acteurs de la société civile ont exprimé leur inquiétude à propos de cette classification, qui aggrave les difficultés économiques, certains d'entre eux reprochant explicitement aux autorités diplomatiques responsables de ne pas avoir fait le nécessaire auparavant.

Les organisations nationales, à leur tour, ont protesté et considéré la question comme une erreur

et une grande injustice, certaines se demandent qui est derrière et cherche à nuire à la Tunisie et à sa révolution.

Des parties parlementaires ont, presque, eu les mêmes positions que les protestataires.

Les médias se sont concentrés principalement sur ce sujet et y ont alloué de nombreux dossiers. Il y a beaucoup d'efforts diplomatiques pour revoir cette classification et, selon certains médias, le président français a promis d'examiner et de décider en la matière à la fin de janvier 2018.

Ce qui a été observé sur terrain, c'est que l'impact de ce classement n'a pas eu grands échos dans les espaces publics, dans les villes ou les délégations il y aurait même un amalgame de compréhension du classement

“ Nous avons enregistré plusieurs révisions sur certains chapitres de cette loi, certains estimant que la révision était le résultat de la pression de certains secteurs et acteurs et que la classe populaire paiera de l'augmentation des prix et la détérioration du pouvoir d'achat. ”

de la Tunisie en paradis fiscal puisque ceci n'a aucune relation avec les investisseurs étrangers, ni du système fiscal, ni de la réglementation fiscale ni de la politique de promotion de l'investissement.

Ce qui a été échangé durant des années sur l'évasion fiscale, la corruption et les soupçons de corruption était l'élément le plus important selon l'opinion publique.

Un grand nombre de lectures dans la rue et observées reliant le retard et les lacunes des diverses structures qui relèvent la corruption. Le sujet est devenu du quotidien de la majorité avec des messages, en dépit d'être contradictoires, ils reconnaissent que la lutte contre la corruption est une priorité essentielle et que la l'état de l'économie, de la société et de l'administration sont les otages du succès dans la lutte contre la corruption.

Le retour des protestations politiques dans la rue tunisienne a été l'un des titres les plus importants qui ont caractérisé la scène ce mois-ci, suite à la décision du président américain de déplacer l'ambassade américaine à Jérusalem et de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël.

Des manifestations au plus haut niveau à l'invitation de l'ambassadeur tunisien par le président de la République. D'autres manifestations du ministre tunisien des Affaires étrangères lors de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères ainsi que des manifestations de plusieurs partis et organisations.

La différence réside cette fois dans

les manifestations de masse qui ont été relevées dans de nombreuses régions. L'appel à manifester n'était généralement pas lancé par les partis politiques, la composante active était la société civile et les organisations nationales, principalement l'Union Générale Tunisienne du Travail par leur engagement dans les manifestations annoncées.

Ce paysage nous ramené à deux niveaux primordiaux :

- Le premier est lié à l'incapacité de la communauté politique à mobiliser la masse politique, nous l'avons souligné depuis un certain temps sachant que les protestations sans encadrement produisent souvent de la violence.

- En second lieu, le fait est que la cause palestinienne demeure toujours l'un des principaux facteurs des manifestations populaires et des protestations de nombreux acteurs politiques et de la société civile.

Le dossier peut évoluer à tout moment et peut emprunter de nombreux chemins inattendus, comme ci qui a circulé sur les réseaux sociaux concernant la fermeture temporaire de l'ambassade des Etats-Unis en Tunisie à la suite de protestations et les appels aux citoyens américains en Tunisie d'éviter certains quartiers pour ne pas mettre en danger leur sécurité.

Notre rapport précédent comprenait l'état de tension, qu'a connu la région de Sejnane suite au suicide d'une femme en raison de la détérioration de ses conditions sociales et économiques et le refus de renouvellement de sa carte de santé par les autorités compétentes. Un traitement à temps de la demande

de renouvellement de la carte aurait évité toute cette tragédie...

À la suite de cet incident les événements ont évolué de façon spectaculaire en protestations sociales de masse.

Au début, ces manifestations étaient en solidarité avec la victime et sa famille et en demande d'une enquête sur la question mais elles ont vite évolué pour s'articuler autour des divers dossiers de développement locaux engageant dans ces manifestations, l'Union du Travail Local et de nombreuses parties de la société civile qui ont publié des communications sur le sujet et dénoncé les tentatives d'instrumentalisation de ces mouvements par des députés à des fins politiques.

Une grève générale a été annoncée et le gouvernement a été appelé à négocier les dossiers de développement dans la région dans un délai d'une dizaine de jours, sous peine d'escalade et de désobéissance civile.

Dix jours ont passé et les affrontements avec les forces de sécurité ont commencé.

Au moment où la situation a commencé à évoluer favorablement à Sejnene le report de la grève générale programmée dans le gouvernorat de Seliana concernant la situation de développement dans la région et autour du dossier du « Rach » a été officiellement annoncé donnant au gouvernement un délai pour commencer à remplir ses engagements sous peine de reprise des protestations.

Le budget global pour 2018 a été voté.

Il y a près de trois mois, depuis l'annonce de l'architecture budgétaire, de nombreuses manifestations ont été observées de différentes parties, des manifestations à travers les réseaux sociaux, devant l'Assemblée du Peuple ou devant le siège du gouvernement.

Nous avons enregistré plusieurs révisions sur certains chapitres de cette loi, certains estimant que la révision était le résultat de la pression de certains secteurs et acteurs et que la classe populaire paiera de l'augmentation des prix et la détérioration du pouvoir d'achat.

Dans le même contexte et avec la célébration de la nouvelle année administrative, la découverte de grandes quantités de boissons de contrebande et destinées à la vente dans de nombreux magasins.

Le sujet a été largement diffusé par les médias ainsi qu'à travers les réseaux sociaux sans oublier l'augmentation phénoménale des prix de certains produits avec une absence totale de la dimension régulatrice de l'Etat.

Les protestations de nombreuses organisations, d'associations, de partis politiques et du ministère des Affaires étrangères ont été enregistrées à propos de la décision de la compagnie aérienne des Emirats Arabes Unis visant l'interdiction d'embarquement des femmes tunisiennes à bord sous prétexte que des informations, d'après la version officielle annoncée, seraient parvenues aux services de renseignements sur le fait que des femmes tunisiennes appartiennent à l'organisation de l'Etat islamique effectueraient

des opérations suicides aux Émirats Arabes Unis.

Le degré de sérieux de ces informations et leur applicabilité auraient dû être transmises aux autorités compétentes, mais dans tous les cas, une telle décision ne peut être considérée que comme une punition collective et comme une violation de la souveraineté d'un Etat et ce problème aurait pu être traité de manière différente.

La question qui demeure est quelle aurait été la position de la compagnie aérienne et derrière l'autorité des Emirats Arabes Unis si cette information concernait d'autres nationalités sachant que l'Etat islamique inclut dans ses rangs des ressortissants des pays du Golfe, d'Europe et d'Amérique ?

La réaction des autorités tunisiennes a été d'interdire le sol et les ports aériens tunisiens à la compagnie aérienne des EAU, une mesure qui a été saluée par de nombreuses parties tunisiennes.

Des protestations, des appels et de la peur ont été enregistrés au cours de ce mois au sujet de la propagation du virus H1N1 connu comme la grippe porcine puisque plusieurs décès ont été enregistrés dans différentes régions. Les autorités compétentes ont émis des alertes sur la gravité de ce virus ainsi que sur les mesures de prévention et les procédures qui doivent être prises en particulier pour les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes souffrant de problèmes de santé.

Les autorités de tutelle ont également annoncé la disponibilité du vaccin en quantités raisonnables. Plusieurs sites

sociaux ont rapporté des données sur l'obsolescence du vaccin disponible sur les marchés en plus de son coût relativement élevé.

Les problèmes de santé restent l'une des principales préoccupations des tunisiens et un tel virus a permis de fournir un vaccin gratuit, d'éviter les symptômes secondaires et le coût des blessures économiques et sociales.

La politique de santé comme mentionné ci-dessus appelle à une révision radicale, la question est principalement liée à l'égalité devant les différents services de santé et médicaux pour toutes les catégories et dans toutes les régions et d'autre part, la modernisation du système de la santé publique, qui attire environ 80% des patients.

Les élections municipales ont été reportées une fois de plus et la déclaration finale de la date de leurs élections a été faite en l'absence de préparation matérielle et de mobilisation nécessaires pour participer à cette élection post-révolution qui a été reportée à plusieurs reprises.

Les problèmes résident dans le désintéressement et la réticence des électeurs à participer pour une raison principale axée sur le manque de confiance dans les promesses électorales.

L'une des principales raisons des manifestations de ces dernières années est le manque d'engagement envers les promesses électorales et la démocratie émergente.

Peut-être que ce qui est arrivé aux élections partielles en Allemagne, avec leur coût très élevé, leur taux de participation très embarrassant et les al-

liances et accusations ici et là au sujet des résultats de ces élections malgré la mobilisation politique des partis qui ont participé à ces élections. Les élections partielles en Allemagne sont un indicateur important de la divergence entre la société politique et la société profonde.

Nous avons enregistré plusieurs manifestations concernant les célébrations de l'anniversaire du déclenchement de la révolution tunisienne dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Des manifestations dûes à l'absence des trois chefs d'Etat vers l'une des régions qui souffrent le plus sur le plan de développement et l'autre raison est de rappeler encore une fois les promesses non tenues du gouvernement et leurs obligations et engagements envers les régions intérieures.

Les conditions de développement dans les régions intérieures sont encore les mêmes produisant et reproduisant la pauvreté, des régions finançant des destinations de migration irrégulière, régions finançant et faisant face à la pression des groupes terroristes, régions se livrant la contrebande et le commerce des réseaux parallèles, régions où les acteurs souffrent du chômage et des conditions météorologiques défavorables en hiver et de la soif en été, régions dont les enfants sont privés d'éducation à cause du transport scolaire ou en raison de l'absence d'un cadre enseignement ou de faible infrastructure scolaire, des régions qui souffrent d'une inégalité face à la maladie avec des services hospitaliers précaires.

En vertu de leur statut social, il constitue une bombe à retardement en présence d'un déclencheur potentiel.

Nous avons relevé un retour de la violence sportive sous plusieurs formes au

cours des différentes rencontres sportives au cours de ce mois de Décembre et comme à l'accoutumée elles font face à une série de sanctions prises par la Ligue de Football Professionnel qui limitent la présence des supporters durant les rencontres. Il semble que cette mesure est la plus sûre pour les parties sécuritaires et donc reposant la question sur l'utilité de construire de plus grands terrains de sport.

L'autorité sécuritaire continue de traiter le sport avec la même méthodologie, une méthodologie qui a échoué depuis l'Ancien régime.

La visite du président turc en Tunisie a fait l'objet de nombreuses autres manifestations.

Les réseaux sociaux ont salué la réaction du président tunisien en réponse au président turc, qui a fait référence à une position politique et le soutien à un parti politique islamiste.

Les manifestations ont vu le jour, en particulier dans les positions de certains partis politiques et certaines parties de la société civile et qui ne se sont pas matérialisées sur le terrain.

Peut-être que l'opinion publique, à la fin de cette année, se tourne vers d'autres centres d'intérêts comme l'augmentation annoncée des prix, la grippe porcine, le chômage, la dévaluation du dinar tunisien etc.

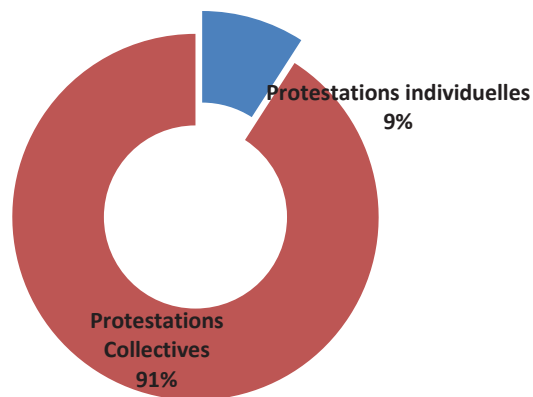


Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Décembre 2017 ont été comme suit :

Mois	déc-17		nov-17		oct-17	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	78	9,1%	78	7,5%	70	5,6%
Protestations Collectives	779	90,9%	958	92,5%	1173	94,4%
Mouvements de Protestation	857		1036		1243	

Les mouvements de Protestation



Les protestations sociales collectives ont connu un recul ce mois-ci, mais les protestations individuelles sous leur forme de suicide, tentative de suicide ou menace de suicide ont évolué.

De nombreux facteurs expliquent ce recul comme le fait que nous sommes à la fin d'une nouvelle année administrative et que nous attendons un certain nombre de mesures pouvant apporter des réponses à des questions particulièrement brûlantes sur la situation sociale.

La Loi de finances, dont nous avons parlé porte de nombreux scénarii difficiles, en particulier dans la détérioration du pouvoir d'achat.

Au cours de la même période l'an dernier, il a été annoncé le fait que l'année 2017 sera difficile sur les plans social et économique, tous les indicateurs disponibles actuellement sur la nouvelle loi de finances prédisent le fait que la situation sera plus grave au cours de la nouvelle année.

Durant l'année écoulée, nous avons identifié de nombreux problèmes dans de nombreux secteurs et régions, dont les plus importants sont :

-Le grand changement dans le volume des protestations dans les municipalités;

- Le suicide est parfois suffisant pour qu'une région en entier s'engage dans des mouvements de protestation ;

- Les problèmes en suspens comme ceux de l'eau potable ou de l'électricité ou de la vague d'incendie qui a affecté les forêts pourraient être un facteur de déclenchement et incubateur de plusieurs protestations ;

- Les conditions de santé, les hôpitaux régionaux, l'absence ou le manque de matériel médical et l'absence d'installations médicales et paramédicales adéquates dans les organes hospitaliers ;

- La même image en termes de conditions éducatives et d'enseignement, de nombreuses manifestations ont été relevées, en particulier dans les régions intérieures sur la détérioration de l'infrastructure éducative, le transport scolaire et le manque de cadre éducatif;

- Des Protestations d'enseignants suppléants, de fonctionnaires, du personnel des services médicaux et paramédicaux, de juges, d'avocats, d'huissiers, de pharmaciens, d'ingénieurs et du personnel de sécurité avec leurs diverses filières. ;

- Des Protestations au sein des partis politiques

- Des Protestations par des organisations nationales et des associations de la société civile.

Comme nous l'avons mentionné, la liste des protestations est longue et le problème demeure dans l'absence de réponses opérationnelles et la conscience que les autorités n'interagissent avec les manifestants qu'en cas d'escalade.

Plusieurs autres problèmes sociaux ont été identifiés sur le développement de la violence, la criminalité et la fraude dans tous les secteurs et régions.

Une nouvelle année peut non seulement apporter beaucoup de réponses attendues.

La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit

	Décembre			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	3	24	27
Tunis	2	0	44	46
Ariana	0	0	4	4
Manouba	0	2	4	6
Ben Arous	1	0	18	19
Zaghouan	1	0	4	5
Nabeul	1	0	11	12
Jendouba	1	1	26	28
Beja	0	35	29	64
Kef	1	0	12	13
Seliana	1	1	35	37
Sousse	1	0	43	44
Monastir	1	0	11	12
Mahdia	1	1	8	10
Sfax	0	1	26	27
Kairouan	2	7	74	83
Kasserine	0	1	29	30
Sidi Bouzid	2	2	148	152
Gabes	1	1	74	76
Medenine	0	1	15	16
Tataouine	1	0	29	30
Gafsa	1	3	103	107
Tozeur	0	1	4	5
Kebili	0	0	4	4
Total	18	60	779	857

Le premier groupe est constitué des gouvernorats de Sidi Bouzid et Gafsa qui ont connu un mouvement protestataire global ;

Le deuxième groupe contient les gouvernorats de Kairouan, Gabes, et Beja ;

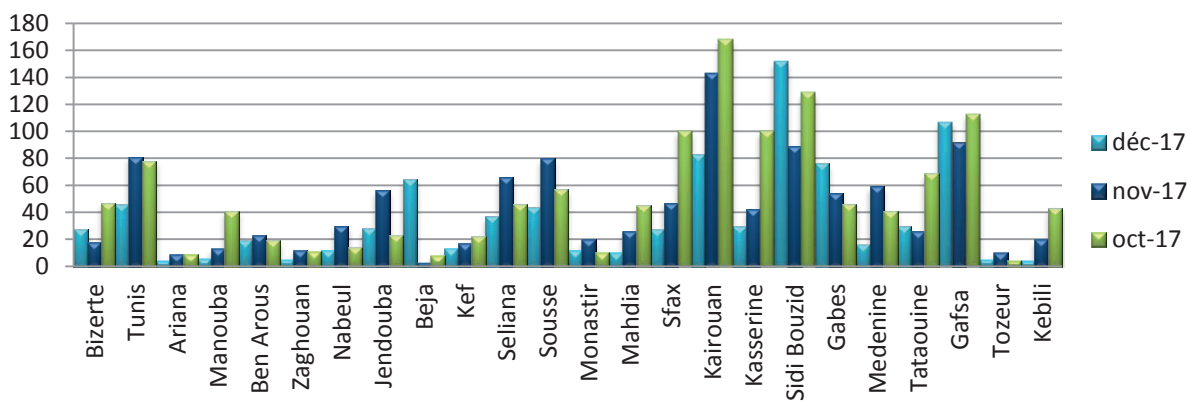
Le troisième est constitué des gouvernorats de Tunis, Seliana et Sousse ;

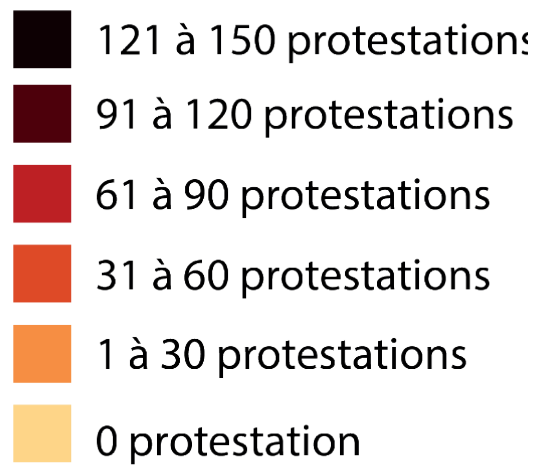
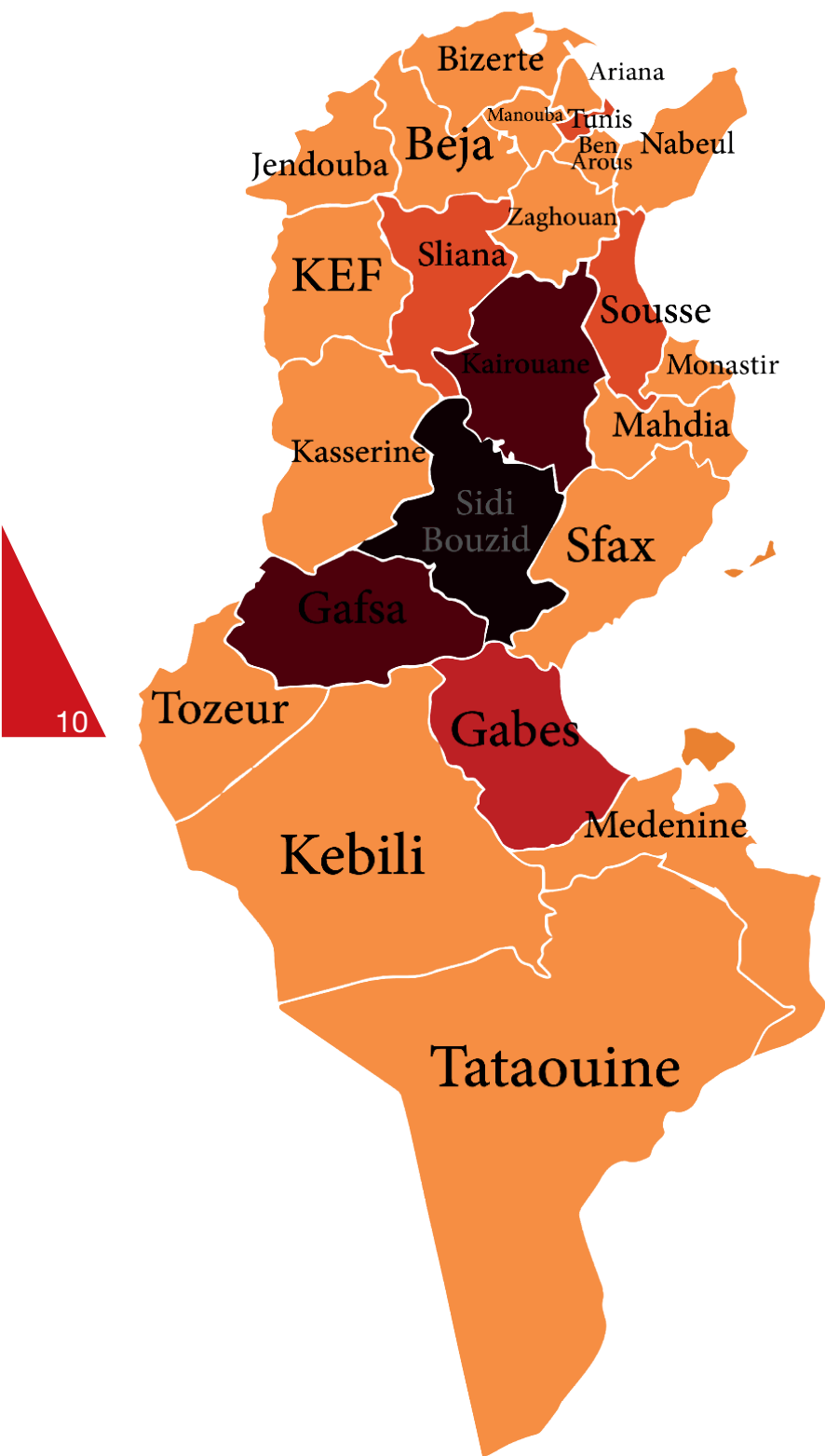
Le quatrième groupe contient les gouvernorats de Tataouine, Sfax, Kasserine, Jendouba et Bizerte ;

Le cinquième groupe est constitué des gouvernorats de Médenine, Monastir, Kef, Nabeul et Ben Arous ;

Le dernier groupe est composé des gouvernorats de Manouba, Ariana, Zaghouan, Tozeur, Kébili et Mahdia.

Les mouvements de protestation par région





➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Déc-17		Nov-17		Oct-17	
		%		%		%
Nature des Mouvements						
Suicides et tentatives de suicide	60	77%	61	78%	44	63%
Autres mouvements de protestations	18	23%	17	22%	26	37%
Protestations individuelles	78		78		70	

➤ Les mouvements individuels de protestations :

Les 19 manifestations individuelles hors cas de suicide et tentative de suicide ont été enregistrées dans 15 gouvernorats et comme suit :

↘ Gouvernorat de Tunis :

- Protestation d'une dame contre la décision d'une juge de la cour primaire à Tunis qui lui a interdit l'accès à la salle de tribunal sous prétexte que ses habits n'étaient pas respectables malgré le démenti de l'avocate sur l'aspect respectable de la tenue de cette professeur universitaire. L'avocate a avisé l'Association Nationale des Avocats en dépêchant un huissier qui a confirmé que, le niveau de la robe couvrait ses genoux et que le corps de la femme était complètement couvert à l'exception des deux centimètres entre la robe et les bottes ;

- Manifestation d'une élève au lycée el Omrane contre le harcèlement par un délinquant de 21 ans et lorsqu'elle a demandé de l'aide à un de ses amis qui a été poursuivi jusqu'à dans l'enceinte du lycée et poignardé par le délinquant devant l'absence du gardien.

↘ Gouvernorat de Ben Arous :

- Un parent d'élève a protesté contre une enseignante d'éducation religieuse dans le lycée d'El Mourouj 6 qui a interdit à sa fille l'accès au cours sans couvrir ses cheveux en respect à la matière enseignée et ce parent a précisé que ce n'est pas la première fois que cette enseignante interdit aux filles non voilées l'accès à ses cours en précisant que c'est en totale contradiction avec la dimension laïque et civique de l'enseignement et que ceci pourrait avoir des séquelles psychologiques sur ces pré-adolescentes.

↳ Gouvernorat de Zaghouan :

- Un père a protesté contre le détournement et le viol de son fils de 5 ans par son propre frère (l'oncle paternel de l'enfant) qui a reconnu ses actes.

↳ Gouvernorat de Nabeul :

- Un parent a protesté contre la mauvaise qualité de services, des aliments et de l'accueil dans un des hôtels de Hammamet lors d'un séjour organisé avec ses enfants.

↳ Gouvernorat de Jendouba :

- L'acte désespéré d'un jeune de 31 ans qui a agressé sa mère et mis le feu au domicile parental parce qu'il n'a pas pu disposer de l'argent nécessaire à un voyage de migration non réglementaire. C'est grâce aux voisins et à la protection civile que l'incendie a été maîtrisé.

↳ Gouvernorat du Kef :

- La protestation d'un parent suite à l'agression d'élèves par leur enseignant en les frappant sur la tête avec un bâton dans sa salle de classe. Il est utile de préciser que la délégation régionale de l'enfance, le juge de l'enfant au tribunal de première instance du Kef ont pris le dossier en main et ont promis des poursuites contre le maître et le directeur de l'école.

↳ Gouvernorat de Seliana :

- Une femme de 57 ans dans la ville de Makther a élevé sa voix suite à son agression physiquement et verbalement par son voisin agent de la garde nationale. Cette femme était en train de faire entrer du bois dans son domicile ce qui a bloqué la circulation dans le voisinage alors son voisin l'agent excédé est descendu de son véhicule pour agresser la femme et provoquer une fracture au niveau du genou et son hospitalisation.

↳ Gouvernorat de Sousse :

- Le cri de détresse d'un père contre le viol de sa fille de 9 ans par un individu de 31 ans.

↳ Gouvernorat de Monastir :

- L'appel d'une jeune fille de 22 ans issue avec sa sœur d'une relation non conjugale et qui ont vécu pendant 17 ans dans un refuge pour orphelins. Elles ont été abandonnées par leur mère qui passait par des difficultés financières. Cette jeune fille exprime le besoin de connaître son père qui vit, paraît-il, à l'étranger et n'a jamais cherché à les contacter. Elle a également évoqué leur calvaire lors de leur scolarité et les moqueries dont elles ont fait face sur la nature de leur filiation.

↳ Gouvernorat de Mahdia :

- L'acte de protestation d'un chauffeur de taxi concernant la décision de Trump d'établir l'ambassade à Jérusalem en accrochant un drapeau palestinien ainsi que la photo de la mosquée d'El Qobba sur le toit de sa voiture lors de son service dans la ville de Chebba.

↳ Gouvernorat de Kairouan :

- La protestation d'une étudiante en sit-in dans le hall de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Rgueda pour exprimer son désaccord avec la décision de l'administration de lui refuser la possibilité de refaire son année de master. Elle a même entamé une grève de la fin.

↳ Gouvernorat de Sidi Bouzid :

- La protestation d'un directeur d'école contre son agression par un élève et sa mère sachant que cet acte a été suivi par un mouvement d'indignation du cadre enseignant.
- Une femme médecin a protesté contre son agression physique dans le service des urgences de l'hôpital régional de Sidi Bouzid.

↳ Gouvernorat de Gabes :

- L'un des candidats au certificat de compétence professionnelle pour le permis des taxis individuels à Gabès a appelé à fixer la date de l'examen correspondant.

↳ Gouvernorat de Tataouine :

- La protestation d'un ouvrier de chantier dans le secteur de la santé qui est menacé de renvoi suite à sa dénonciation de dossiers de corruption de son secteur ainsi que de certains dépassements dans le concours national sur sa page dans les réseaux sociaux.

↳ Gouvernorat de Gafsa :

- Un jeune homme a fermé la route en bloquant le passage d'un camion et d'un bus de la Société de Phosphate Gafsa ce jeune a protesté contre son échec au concours nationale en remettant en question les résultats.
- La protestation d'un parent à Om Larayess suite au décès de son fils par manque d'oxygène lors de son hospitalisation à l'hôpital régional sachant que le défunt souffrait de problèmes respiratoires.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les caractéristiques des suicides et la tentative de suicide au cours de ce mois étaient comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	1	3	6	36	2	0	48
Feminin	2	1	2	3	2	2	12
Total	3	4	8	39	4	2	60
%	5%	7%	13%	65%	7%	3%	

/// 63 cas de suicide, de tentatives de suicide et de menaces de suicide ont été détectés

/// Ce mois-ci, nous avons observé un certain nombre de manifestations dans la municipalité de Bouarada, dans le gouvernorat de Siliana, après le suicide d'un des détenus dans un centre de la sécurité nationale. Selon les protestataires le suicide est le résultat d'une faille de sécurité. La victime est morte sous la torture et cela a été masqué en suicide.

Dans ce même contexte, le ministère public a exigé la suspension du chef de la garde nationale et des agents impliqués, ce qui a irrité le syndicat de la sécurité qui a menacé de protestation et d'escalade.

/// Un retour significatif des menaces de suicide collectif, essentiellement, dans

le gouvernorat de Beja et c'est la première fois que cette forme de protestation est relevée dans ce gouvernorat.

/// Une menace du suicide dans l'enceinte de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan où un groupe d'étudiant a dressé un ensemble de potences et a menacé de se suicider si l'administration ne répond pas à leurs demandes d'enregistrement en Master.

/// Nous avons relevé un acte de suicide simulé car après enquête il s'est avéré que ce fut un crime et nous avons fait remarquer ce genre de pratique dans de nombreux rapports précédents.

/// Sept cas de suicide par pendaison d'hommes et de femmes ont été observés.

/// Deux cas de suicide féminin et deux cas masculins par immolation.

// Sept cas de suicide par d'autres moyens ont été relevés.

// Comme à Chaque mois nous relevons plusieurs suicides d'enfants, dont trois enfants ce mois-ci pour diverses raisons.

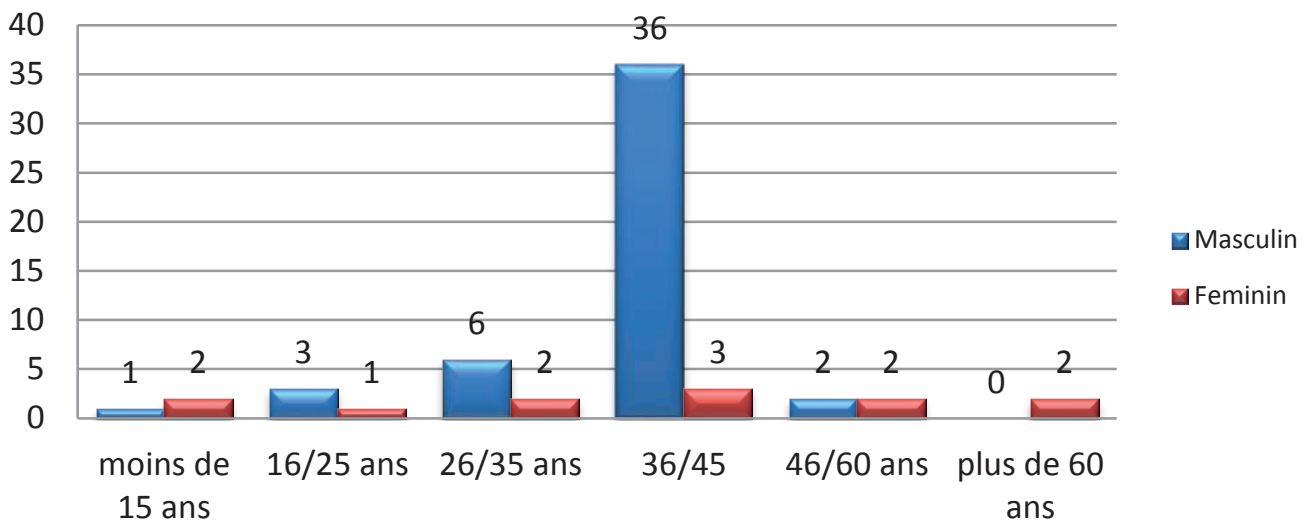
// Au cours des derniers mois, nous n'avons pas vu de suicide de personnes

âgées, nous avons relevé deux cas ce mois-ci.

// Nous n'avons pas enregistré la présence de femme dans des menaces de suicide collectif.

// Le groupe d'âge de 36 -45 ans était le plus touché par les actes de suicide et les menaces de suicide.

Les suicides et tentatives de suicide par genre



Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Décembre sont répartis comme suit :

Mois	déc-17	nov-17	oct-17
Bizerte	3	3	3
Tunis	0	0	7
Ariana	0	0	0
Manouba	2	0	1
Ben Arous	0	1	1
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	0	1	5
Jendouba	1	2	2
Beja	35	1	0
Kef	0	0	1
Seliana	1	0	0
Sousse	0	1	5
Monastir	0	0	0
Mahdia	1	2	0
Sfax	1	1	6
Kairouan	7	42	6
Kasserine	1	3	3
Sidi Bouzid	2	0	0
Gabes	1	0	0
Medenine	1	1	2
Tataouine	0	0	0
Gafsa	3	2	2
Tozeur	1	1	0
Kebili	0	0	0
Total	60	61	44

↘ Le gouvernorat de Beja :

● Par pendaison :

// Un adulte s'est suicidé dans la région d'Oued Jedra, délégation de Testour à cause de sa précarité sociale et psychologique.

● Menace par précipitation :

// La menace de 34 ouvriers de l'usine de Bois après avoir été ignorés par les investisseurs et le non versement de leurs salaires depuis 10 mois sachant que cette usine employait plus de 40 ouvriers qui ont été licenciés et il ne reste que 6 gardiens dans l'effectif.

↘ Le gouvernorat de Bizerte :

● Par ingestion de médicaments :

// Deux jeunes collégiennes de 12 et 14 ans au collège d'El Kehna à Menzel Bourguiba se sont suicidées sans raisons connues.

● Par pendaison :

Un jeune de 20 ans s'est suicidé dans la délégation d'El Alya sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Gabes :

● Par pendaison :

// Le suicide d'une dame native de 1942 après trois tentatives

avortées dans la région de Ouedhref, délégation de Matouya. Les données indiquent que c'était une veuve souffrant de troubles mentaux depuis une longue période.

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

● Par immolation :

// Le suicide d'un jeune de 18 ans en dernière année du lycée dans la région de Ellela suite à des différends familiaux ;

// La tentative de suicide d'un jeune de 17 ans dans la délégation de Metlaoui quand sa mère divorcée et vivant en Egypte n'a pas pu assister à son anniversaire. Il a été hospitalisé suite à des brûlures sévères.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

● Tentative de suicide par précipitation :

// La tentative de suicide d'une jeune femme de 35 ans originaire d'une des zones rurales de Fernena et hospitalisée dans l'hôpital régional de Jendouba avec sa sœur pour un problème de diabète et des troubles mentaux.

↘ Le gouvernorat de Kairouan :

● Menace de suicide par immolation

// 6 étudiants au moins ont menacé de se suicider dans le hall de la faculté des lettres à Rgueda si l'administration ne concède pas à les inscrire en Master.

// La menace de suicide d'une étudiante dans le hall de la faculté pour demander un rachat en initiant une grève de la faim.

↘ Le gouvernorat de Kasserine :

● Par précipitation :

// Le suicide du surveillant général d'un lycée dans la délégation de Sbiba ; ce quarantenaire était originaire de la région, marié et père de 2 enfants et souffrant de troubles mentaux. Il s'est jeté du deuxième étage de son lycée en présence des élèves.

↘ Le gouvernorat de Manouba :

● Tentative de suicide par immolation:

// La tentative d'une cinquantenaire dans la délégation de Tebourba suite au refus d'une de ses demandes. Elle a tenté de s'immoler dans le siège régional de développement pendant une réunion entre des responsables et le gouverneur.

● Par pendaison :

// Le suicide d'un chauffeur de taxi âgé de la quarantaine dans la délégation de DenDen pour des problèmes économiques.

↘ Le gouvernorat de Mahdia :

● Tentative de suicide par ingestion de médicaments :

// La tentative de suicide d'une adolescente de 17 après avoir été prise au piège par une femme de sa connaissance et violée par des inconnus. La femme et le gardien de l'immeuble ont été arrêtés pour proxénétisme.

↘ Le gouvernorat de Medenine :

● Tentative de suicide par précipitation :

// Un jeune a escaladé un poteau électrique à proximité de Souk Mgharbya à Ben Guerdene sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Sfax :

● Par pendaison :

// Un jeune de 27 ans habitant Route de Gremda en ouvrant la bouteille de gaz, a mis le feu et s'est pendu sans raisons connues.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

● Tentative de suicide par pendaison :

La tentative d'un adulte originaire du gouvernorat de Kairouan accusé de falsification de papiers officiels et détenu dans le poste de police de la ville de Sidi Bouzid. Il a déchiré les draps et essayé de se pendre.

● Par pendaison :

Le suicide d'un enfant de 9 ans dans la région de Houemed, élève en quatrième année primaire il était en train de jouer avec ses camarades à proximité d'un café de la région avant d'être retrouvé pendu à un arbre sans raisons connues.

tué en l'étouffant et l'a pendu et a affirmé qu'elle s'était suicidée. Le fils meurtrier a avoué ce qui lui avait été reproché, ajoutant qu'un différend dans la journée entre lui et sa mère au sujet de l'argent et de l'héritage laissé par son père.

● Par pendaison :

Le suicide d'un jeune homme avec antécédents judiciaires originaire de la délégation de Bouarada détenu dans une dans un poste de la garde nationale à Laarousia. Il s'est donné la mort avec la ceinture de son manteau.

Le corps a eu des effets violents, selon les membres de la famille, qui ont organisé plusieurs manifestations pour découvrir les véritables causes de la mort.

Le gouvernorat de Seliana :

● L'illusion de suicide par pendaison :

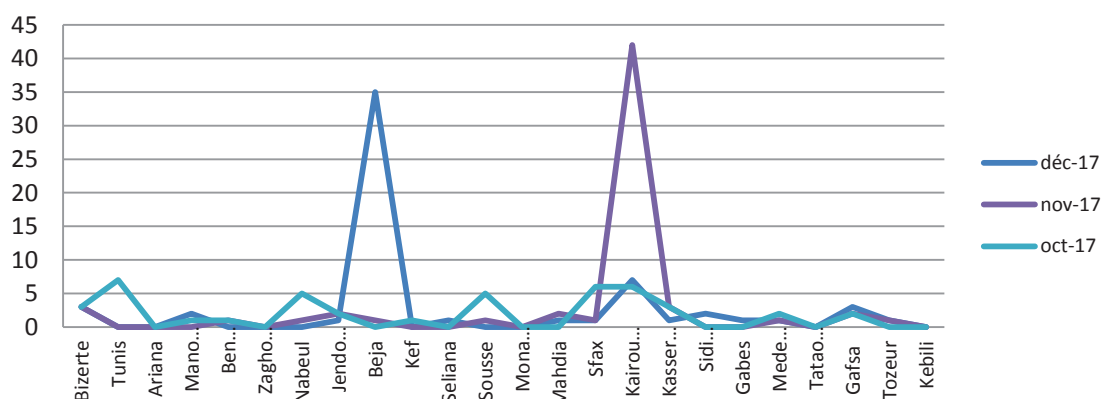
Le suicide d'une femme dans la soixantaine dans la délégation de Rouhya à cause d'un différend entre ses enfants autour de l'héritage. Les agents de la Garde nationale ont découvert que, c'était un meurtre déguisé en suicide. Son fils l'a

Le gouvernorat de Tozeur :

● Par immolation :

Le suicide d'une jeune trentenaire dans la délégation de Sahraoui après avoir été battue par son mari.

Les suicides et tentatives de suicide par région



Les mouvements de protestations collectifs :

Les protestations ont diminué au cours de ce mois par rapport au mois dernier, mais son architecture a conservé les mêmes caractéristiques structurelles.

Une présence intense de manifestations instantanées, ce qui montre à nouveau le stock des protestations potentielles et le potentiel de son évolution.

Les protestations spontanées sont importantes et reflètent à nouveau l'incapacité de l'autorité à limiter les mouvements de manifestation et à prendre des mesures pour y parvenir.

Les manifestations instantanées témoignent de la capacité rapide de passer à la violence, comme nous l'avons observé au cours de notre travail de suivi.

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

	déc-17	nov-17	oct-17
Protestations Instantanées	370	486	572
Protestations Spontanées	279	332	421
Protestations Violentes	130	140	180
Total	779	958	1173

Les principales caractéristiques des manifestations sociales collectives au niveau sectoriel sont :

Une hausse importante et significative des manifestations politiques au cours de ce mois-ci y compris les protestations, qui touchaient tous les gouvernorats sans exception, dénonçant la décision de l'administration américaine de transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, l'élément important est notamment le fait que ces manifestations sont restées pacifiques et cela est dû l'encadrement par les bureaux locaux et régionaux de l'Union du Travail Tunisien et de nombreuses composantes de la société civile.

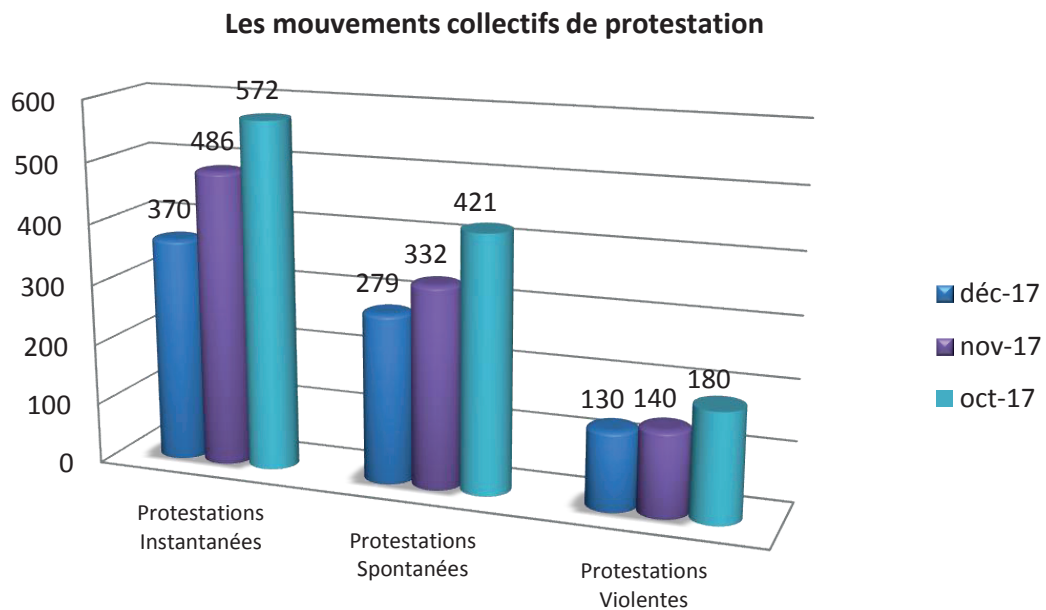
Dans ce même contexte, nous avons remarqué un rôle important des cadres éducatifs dans l'encadrement des manifestations.

Les manifestations économiques et sociales ont été à part égale.

Au cours de ce mois-ci, nous avons remarqué un chevauchement important entre les

domaines économique et social, tous les problèmes économiques avaient presque un arriéré social et vice-versa.

Un développement significatif des protestations liées au secteur de la santé a été relevé, mais l'élément le plus important était dans le niveau des protestations dans le secteur sportif.



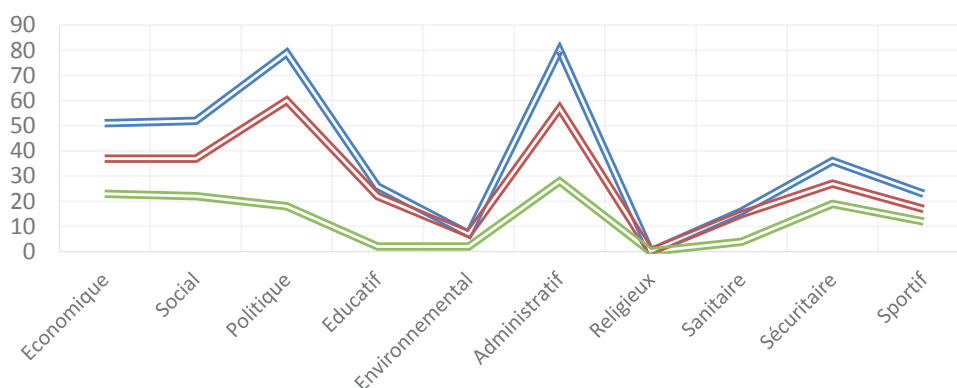
Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité

- Les réseaux sociaux ;
- Les sit-ins, les affrontements avec les sécuritaires et marches pacifiques ;
- Les appels médiatiques, la séquestration de responsables dans leurs bureaux, les blocages de route, l'effraction des institutions administratives, le blocage des lieux de travail, les grèves, les menaces de suicide et les actes d'agressions et de vandalisme ;
- Les menaces de démission, les grèves de la faim, les grèves de la faim sauvage, les pétitions de protestation, bandeaux rouges, les pneus brûlés et la désobéissance civile.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Décembre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	51	37	23	111	14%
Social	52	37	22	111	14%
Politique	79	60	18	157	20%
Educatif	26	22	2	50	6%
Environnemental	7	7	2	16	2%
Administratif	80	57	28	165	21%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	16	15	4	35	4%
Sécuritaire	36	27	19	82	11%
Sportif	23	17	12	52	7%
Total	370	279	130	779	

Les types de protestations par secteur



Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit

- les places publiques, les espaces de travail, les institutions éducatives, la présidence du gouvernement et les stades sportifs.
- Les routes, les sièges administratifs, les sièges des ministères, les sièges des gouvernorats, délégations, les organisations nationales, le siège de l'A.R.P. et les hôpitaux ;
- Les sièges des municipalités, les sièges juridiques, les offices, les sièges de la S.T.E.G. et les sièges de la S.O.N.E.D.E.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Décembre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	10	8	6	24	3%
Tunis	24	14	6	44	6%
Ariana	2	2	0	4	1%
Manouba	2	2	0	4	1%
Ben Arous	9	7	2	18	2%
Zaghouan	2	2	0	4	1%
Nabeul	7	4	0	11	1%
Jendouba	12	9	5	26	3%
Beja	12	10	7	29	4%
Kef	8	4	0	12	2%
Seliana	16	11	8	35	4%
Sousse	23	11	9	43	6%
Monastir	5	4	2	11	1%
Mahdia	4	4	0	8	1%
Sfax	11	9	6	26	3%
Kairouan	31	24	19	74	9%
Kasserine	17	12	0	29	4%
Sidi Bouzid	71	51	26	148	19%
Gabes	34	34	6	74	9%
Medenine	7	6	2	15	2%
Tataouine	14	11	4	29	4%
Gafsa	45	36	22	103	13%
Tozeur	2	2	0	4	1%
Kebili	2	2	0	4	1%
Total	370	279	130	779	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- Les stades sportifs, les instances sécuritaires ;
- Les instances municipales, les instances éducatives, les délégations, les gouvernorats, les ministères, la présidence du gouvernement, les hôpitaux, les institutions médiatiques et l'A.R.P. ;
- La S.O.N.E.D.E., les ambassades étrangères, les organisations nationales.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les parents, les habitants, les diplômés supérieurs, les chômeurs, les familles des martyrs ;
- Les ouvriers, les agriculteurs et le cadre médical et paramédical ;
- Les journalistes, les ouvriers de chantier, les chauffeurs de taxi, les sécuritaires, les chauffeurs de taxi collectif, les employés et les marins.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Villes	Décembre											Total	%
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total		
Bizerte	3	3	5	0	0	4	0	0	4	5	24	3%	
Tunis	4	6	8	2	0	6	0	2	5	11	44	6%	
Ariana	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	1%	
Manouba	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	1%	
Ben Arous	2	0	2	2	0	2	0	0	0	10	18	2%	
Zaghuan	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	1%	
Nabeul	0	0	2	3	0	5	0	1	0	0	11	1%	
Jendouba	6	6	5	0	0	6	0	0	3	0	26	3%	
Beja	5	3	5	0	0	8	0	5	3	0	29	4%	
Kef	3	3	3	0	0	3	0	0	0	0	12	2%	
Seliana	7	7	4	2	0	6	0	0	9	0	35	4%	
Sousse	8	7	9	0	0	9	0	0	5	5	43	6%	
Monastir	0	0	6	2	0	3	0	0	0	0	11	1%	
Mahdia	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	8	1%	
Sfax	3	3	8	0	0	5	0	0	3	4	26	3%	
Kairouan	10	10	9	6	5	22	0	8	4	0	74	9%	
Kasserine	2	5	5	5	0	8	0	2	2	0	29	4%	
Sidi Bouzid	26	23	27	6	2	33	0	6	25	0	148	19%	
Gabes	10	13	13	2	4	15	0	4	3	10	74	9%	
Medenine	0	0	2	2	2	0	0	2	0	7	15	2%	
Tataouine	3	3	14	2	0	5	0	0	2	0	29	4%	
Gafsa	17	19	18	4	3	23	0	5	14	0	103	13%	
Tozeur	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	1%	
Kebili	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	1%	
Total	111	111	157	50	16	165	0	35	82	52	779		

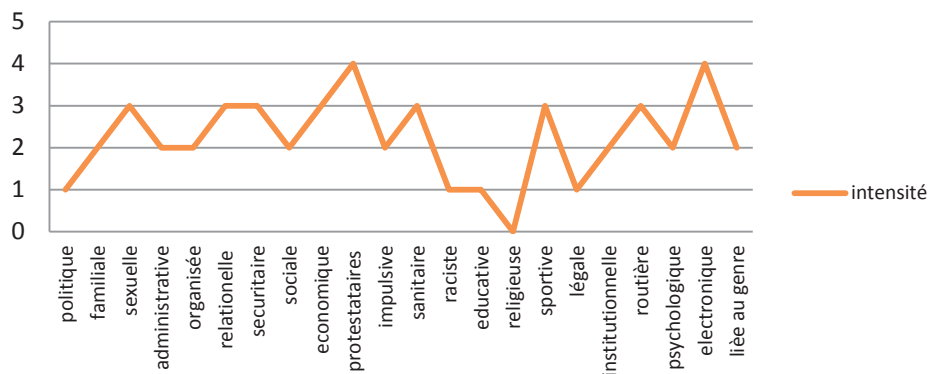
Les violences :

Le mois de Décembre n'a pas enregistré une exception en termes de formes de violence observées ni en termes d'intensité mensuelle.

Ce mois était similaire aux mois précédents avec une série d'incident, de violence conjugale et sexuelle. En plus de la violence de nature criminelle, éducative et sociale.

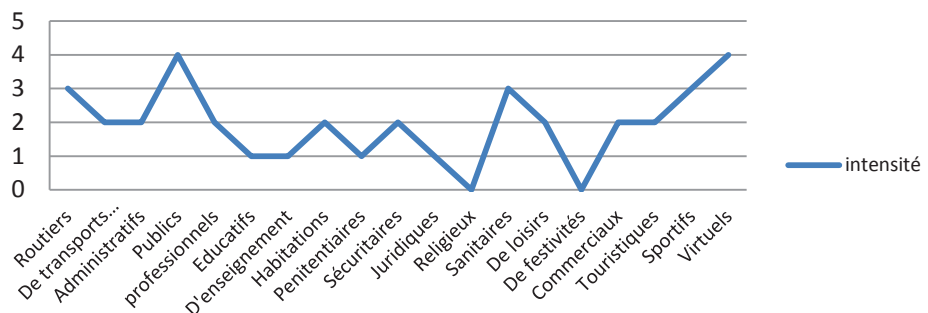
Violence vécue par les différents gouvernorats du pays allant du nord vers le sud, sachant que le gouvernorat de Tunis a enregistré le plus haut niveau.

intensité des violences par type

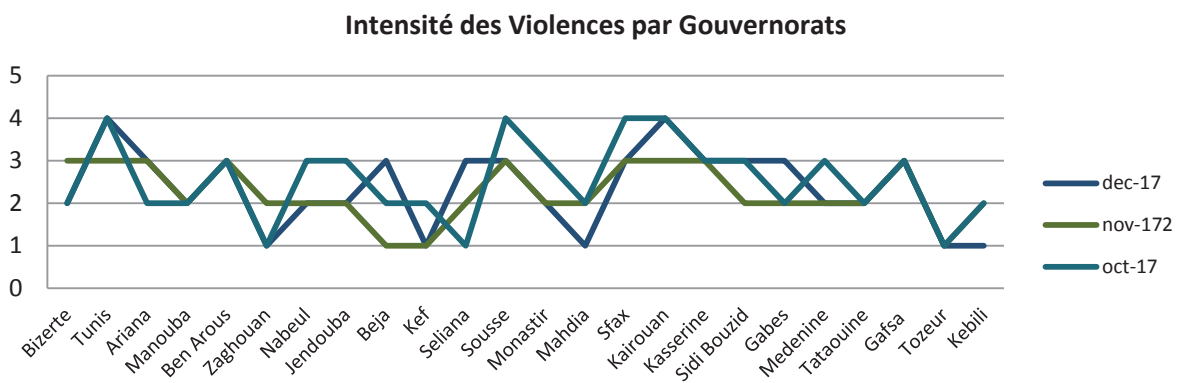


L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

intensité des violences selon les espaces



L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :



Ce qui suit est une présentation détaillée par gouvernorat, genre et type, de la violence que l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien a relevé en décembre à travers un échantillon composé de journaux quotidiens, hebdomadaires, audio-visuels et électroniques.

↘ **Gouvernorat de l'Ariana :**

L'incident à caractère familial et sexuel dans le meurtre et le viol posthume d'une jeune femme par son demi-frère du père, a été le plus violent enregistré au mois de décembre dans la région de Ghazala, dans le gouvernorat de l'Ariana.

Ce même gouvernorat a connu un arrêt des cours au lycée de Ryadh El Andalous suite à l'agression de plusieurs écoliers par des délinquants de la région.

↘ **Gouvernorat de Beja :**

Beja a enregistré un acte de nature criminelle impliquant 5 personnes, au cours duquel un chauffeur de taxi a été braqué et tué.

↘ **Gouvernorat de Ben Arous :**

Un homme de 25 ans a harcelé et tenté de détourner une fillette de 11 ans sur son chemin de retour de l'école dans un bus public à Fouchena.

À El Mourouj 6, une enseignante d'éducation religieuse a interdit l'accès de sa classe à une élève parce que ses cheveux n'étaient pas couverts.

↘ **Gouvernorat de Bizerte :**

La région de Tinja, à Menzel Bourguiba, a été le théâtre du viol d'un enfant de 11 ans par un adulte.

L'autobus scolaire de Aousja a enregistré un échange de violence entre deux groupes d'élèves causant des dommages aux deux parties.

↳ **Gouvernorat de Gafsa :**

Dans la délégation de Gtar un jeune de 17 ans a tenté de violer une jeune fille de 20 ans.

Une dispute parmi les étudiants du restaurant universitaire a causé des dommages.

Un des quartiers de la délégation de Metlaoui a connu un acte de violence sociale et relationnelle quand un jeune homme a coupé intentionnellement la connexion au réseau d'eau potable de sa voisine.

Dans l'hôpital régional d'Om Larayess, il y a eu violence sociale et sanitaire suite à la mort d'un jeune homme hospitalisé par manque de source d'oxygène.

↳ **Gouvernorat de Jendouba :**

Ghardimaou, gouvernorat de Jendouba a vécu une tragédie sociale et familiale quand un jeune a mis le feu au domicile familial et a frappé sa mère en raison du refus de cette dernière de lui octroyer la somme nécessaire à un voyage de migration non règlementaire.

Un inconnu, à Bousselem, est entré par effraction dans le domicile d'une dame âgée et a tenté de l'agresser sexuellement.

↳ **Gouvernorat de Kairouan :**

Dans la délégation de Chbika, un jeune a tenté de détourner une parente de 12 ans lors de son retour de l'école.

↘ **Gouvernorat de Kasserine :**

La délégation de sbeitla, un inconnu a agressé un jeune élève et l'a dépossédé de son téléphone.

Jbel Chambi a été le théâtre d'affrontement entre des groupes extrémistes et des militaires faisant le bilan d'un mort de 6 blessés dans le rang des militaires.

↘ **Gouvernorat de Manouba :**

La violence sanitaire a été le lot du gouvernorat de Manouba suite à la saisie de 402 gâteaux impropres à la consommation.

↘ **Gouvernorat du Kef :**

Un acte de violence à caractère éducatif et impulsif a été enregistré dans une école d'une des zones rurales du gouvernorat de Kef. La circulation de vidéos montrant un enseignant en train de frapper ses élèves sur la tête a défrayé la chronique générale provoquant l'ouverture d'une enquête judiciaire.

↘ **Gouvernorat de Mehdia :**

Dans la région de Ksour Essef un adulte a violé un enfant de 15 ans.

Dans la ville de Mahdia un acte criminelle a été enregistré quand un groupe de délinquants sont entrés par effraction dans le domicile d'un retraité pour le ligoter et mettre sa vie ainsi que celle de son épouse en danger.

↳ **Gouvernorat de Monastir :**

La ville de Moknine, a connu deux actes de violence extrême ; le premier quand un jeune s'est vengé d'un délinquant en le poignardant à mort et l'autre quand un homme a tué sa femme parce qu'il douté de sa fidélité.

La région a également connu un acte de violence de nature sanitaire dans la saisie de 2000 kilos de viande de poulet stockés de manière illégale.

La délégation de Tbolba, un homme a importuné son ancienne épouse ce qui a poussé son actuel mari ainsi que son frère à l'agresser à mort.

↳ **Gouvernorat de Nabeul :**

Un acte de violence sexuelle a été enregistré dans ce gouvernorat quand deux jeunes de moins de 15 ans ont entraîné un enfant de 10 ans dans un lieu abandonné pour le violer.

Un jeune a poignardé à mort son père dans la région de Sidi Achour. Un acte de la même nature a été enregistré dans la région de Bir Chalouf entraînant la mort de la mère.

Dans la délégation de Hammamet deux jeunes ont détourné et violé une jeune fille de 19 ans.

↳ **Gouvernorat de Sfax :**

Dans la région d'El Omra un serveur de café a été tué suite à un différend.

Un autre différend autour de statuts sur les réseaux sociaux est fini par un échange de violence et d'agression entre deux personnels d'une école primaire route de l'aéroport.

Dans la région de Sfax Sud une jeune d'une vingtaine d'années a été violée.

Dans la ville de Sfax un jeune homme a été tué parce qu'il a refusé d'épouser une jeune femme avec qui il était en relation.

Dans la délégation de Thyna une mère et son enfant ont agressé un enseignant de l'école.

↳ **Gouvernorat de Sidi Bouzid :**

Dans la ville de Sidi Bouzid un jeune a aspergé et a mis le feu à une jeune fille de 17 ans sans raisons apparentes.

Dans la région d'El Hichrya un individu a gravement agressé sa mère.

↳ **Gouvernorat de Seliana :**

Un acte de violence sociale et sécuritaire a été relevé quand un agent de l'ordre a agressé sa voisine ce qui a engendré, chez la victime, de graves séquelles physiques et psychologiques.

↳ **Gouvernorat de Sousse :**

La délégation de Kalaa Kobra a enregistré un incident violent de nature sexuelle dans lequel un jeune homme de 25 ans a séquestré et agressé sexuellement deux jeunes filles de moins de 15 ans.

Le même type de violence sexuelle a été signalé à plusieurs reprises à Sousse. Un homme de 31 ans a agressé une fillette de moins de 9 ans. Trois individus ont forcé une jeune fille à monter à bord de leur voiture. Un jeune homme a essayé de détourner une fille sur son chemin de retour à son domicile.

↳ Gouvernorat de Tunis :

Le grand Tunis a été le gouvernorat qui a enregistré le plus d'acte de violence sous diverses formes au cours du mois de Décembre. La zone d'El Omrane a connu un acte de violence criminel au cours duquel un jeune a poignardé un élève et a essayé de détourner une élève.

La zone du Kram a enregistré le vol d'une succursale bancaire.

Le corps d'une fille a été découvert devant le centre de soins de base du Bardo.

A Ras al-Tabiya, un père a jeté son fils au quatrième étage, ce qui a engendré, chez la victime, des dégâts physiques.

Dans la région de Bab Saadoun, un incident de violence sexuelle a secoué la zone quand un jeune de 16 ans et un trentenaire ont volé et détourné une étudiante en médecine et l'ont violée dans la rue alors qu'elle quittait la bibliothèque près de l'hôpital universitaire de Charles Nicolle.

↳ Gouvernorat de Zaghuan :

Dans la région de Bir Mchergua, un enfant de 5 ans a été violé par son oncle paternel.